



mairie@beyssenac.com

05 55 73 31 77

Beyssenac, le 26 mars 2025

Lettre aux Beyssenacois

n° 4

Madame, Monsieur,

L'année 2024 a été riche en manifestations, dont certaines inédites à Beyssenac : spectacle « Marcel Pagnol et la Provence » sur le parvis de l'église, Marche « Octobre Rose » pour la seconde fois, initiation à la greffe des arbres fruitiers, accueil des amis allemands et italiens du jumelage en août, belle exposition sur le Rail en Corrèze en août,....

Il y a eu aussi les **habituels succès des associations** : le repas de la Société de chasse en mars, le théâtre du Comité des Fêtes en avril, la rando du Loup Garou en juillet, le concours de labours de Beyssenac Mécaniques Anciennes en août, la course cycliste, le thé dansant, les concours de belote,...

En somme, une vie associative riche qui dynamise notre commune de Beyssenac et dont je remercie les membres bénévoles de toutes les associations.

La vie communale a également été marquée par des moments importants : les **élections européennes** en juin et des **élections législatives imprévues** en juin et juillet suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la république. Une incertitude et même une inquiétude de tous les français s'en est suivie, inquiétude qui demeure aujourd'hui : la dette énorme de la France, le pouvoir d'achat des français qui baisse, le gouvernement qui ne fait toujours pas d'économies, les communes et collectivités dont les dotations de l'Etat vont devenir incertaines chaque année, la guerre de la Russie en Ukraine qui dure depuis 3 ans,.... Donc, une **grande incertitude pour tous les français !**

Nous avons lancé **deux projets de rénovation de locaux communaux** : l'ex-salle des aînés de l'ancienne école va être transformée en logement, ce qui fera 6 logements communaux au total, et la pièce libre située entre la Maison des chasseurs et l'Atelier municipal est en train d'être aménagée en une salle de rangement et d'archives. Des travaux de voirie ont été réalisés et les lampadaires de l'éclairage public et des bâtiments communaux ont été équipés avec des lampes à éclairage LED pour **diminuer notre consommation d'électricité de plus de 50 %**.

2024 a vu la **fermeture définitive de l'Agence postale** le 31 décembre : la gérante (en place depuis 2007) a souhaité cesser ses fonctions et elle ne recevait que 4 clients par semaine, en moyenne, pour 5 demi-journées d'ouverture, ce qui est très très peu. Cette décision n'impactera donc que peu les beyssenacois qui pourront s'adresser à leur facteur, service qu'ils utilisent déjà depuis longtemps.

2025 a débuté avec le **recensement de la population**, obligatoire tous les 5 ou 6 ans, et dont nous aurons le résultat officiel dans quelques mois, soit près de 400 habitants.

Nous allons **installer des caméras** près des conteneurs à ordures (vigilance civisme et dépôts sauvages) et aux abords des bâtiments communaux pour la sécurité des locaux (église) et des matériels (atelier municipal).

Début avril, cela fera 2 ans que le **Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)** a ouvert à la Mandrie et qu'il a été imposé sans concertation par Monsieur le Préfet de la Corrèze, sans jamais avoir informé la commune par un courrier, sans avoir demandé l'avis du conseil municipal ni du maire ni de la population. Monsieur le Préfet a dit et relaté dans la presse qu'il n'avait pas à le faire et que c'était sa décision à lui seul au nom de l'Etat. De plus, le site est privé et c'est un projet privé mais financé par l'Etat donc par de l'argent public.

Le 19 avril 2025, cela fera **100 ans que notre Monument aux Morts a été inauguré** le 19 avril 1925. Nous commémorerons ce centenaire lors de la cérémonie du 8 mai 2025 (80 ans de la Victoire de 1945) qui sera aussi l'occasion de mettre en évidence les travaux de rénovation du Monument aux Morts réalisés il y a quelques mois.

L'an dernier, nous souhaitions **réunir la population pour un moment convivial** le dimanche matin 30 juin 2024, mais le 1^{er} tour des élections législatives imprévues nous a obligés à le reporter. Aussi, nous prévoyons ce **moment convivial le dimanche 22 juin 2025 à 11 heures, place de l'église**. Et nous comptons sur votre présence.

Les pages suivantes vont relater plus en détail la vie de notre commune de Beyssenac ces derniers mois, Beyssenac où il fait bon vivre, pourraient en témoigner **nos 3 centenaires**, Cécile, nouvelle centenaire depuis décembre 2024, Adrien, âgé de 103 ans et demi, et Louise, décédée à 101 ans en juin dernier. Bonne lecture !

Francis COMBY

Maire de Beyssenac

Vice-Président du Conseil départemental de la Corrèze

Président de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompador

La seconde édition de la **Marche pour la Santé Octobre Rose** de Beyssenac a rassemblé 120 marcheurs qui ont parcouru soit 5,5 km, soit 8,5 km ou bien le parcours d'activités physiques et sportives (PAPSE) de 11,3 km par Sarrette, le ruisseau des Belles Dames, Pissac, le Clédier, la grange ovalaire de Germignac,...

Cette matinée a permis à chaque randonneur de pratiquer la marche dans le but d'entretenir sa santé mais aussi de sensibiliser chacun à la lutte contre le cancer : prévention, diagnostics précoces (notamment pour les cancers du sein chez la femme et du colon chez l'homme), alimentation, hygiène de vie, excès alimentaires,...

Francis Comby, maire de Beyssenac, a remercié les participants et les partenaires de cette marche rose pour la santé, Jacques Faugeras, Corbier Oxygène, et Jean-Louis Jayat, Président de La Ligue contre le Cancer (Comité de la Corrèze), qui a rappelé les messages importants dans la lutte contre le cancer. Le comité des fêtes de Beyssenac et la confrérie de la pomme du Limousin étaient associés à cette marche rose.

Pour apporter son soutien à la Ligue contre le Cancer, la Commune de Beyssenac n'a pas pris d'inscription ni pour la marche ni pour le repas froid offert à midi, demandant aux marcheurs de reverser leur contribution de 5 euros à la Ligue contre le Cancer.

Octobre Rose, 12 octobre 2024



Pagnol et la Provence, 9 août 2024



Le pôle culture de la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour a organisé une belle soirée dédiée à **Marcel Pagnol et à la Provence**, à ses pièces, ses films et ses souvenirs d'enfance.

Tout le monde connaît « La partie de cartes », « Fanny », « La femme du boulanger », « Le Schpountz », « Topaze », « Les 3 messes basses »,..... et tous étaient là, Marius, Fanny, César, Monsieur Brun, Escartefigue, Panisse, le boulanger, sa femme, Topaze,... Plusieurs acteurs amateurs ou récitants ont interprété des petites scénettes sur le parvis de l'église Saint-Médard de Beyssenac devant une assemblée de plus de 150 personnes, soirée animée également par l'accordéoniste Olivier et conclue avec la Confrérie de la Pomme du Limousin.

Francis Comby, Maire de Beyssenac, s'est réjoui de cette initiative du pôle culture et il n'a pas manqué de remercier les acteurs et les organisateurs, Patrick, Pierre et les amis du centre culturel « La Conserverie », pour avoir eu l'idée de cette soirée « Hors les murs » et pour la qualité de cette représentation et sa parfaite réussite.

La cérémonie du **79ème anniversaire de la Victoire de la Guerre de 1939-45** avait rassemblé une quarantaine de personnes au monument aux morts de Beyssenac. Après le défilé et le dépôt de gerbe, Daniel Pinaud a procédé à l'appel des 49 enfants de Beyssenac morts durant la guerre de 14-18, des deux morts de la guerre de 39-45, des 40 victimes du massacre du Pont Lasveyras et d'une victime pour la guerre d'Algérie. Après la minute de silence, les enfants Louis, Helena et Jean ont lu le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants) et Francis Comby, Maire, a transmis le message de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées. Le Maire a remercié les participants en rappelant l'importance du devoir de mémoire envers nos anciens de 39-45. La cérémonie s'est achevée par l'interprétation du Chant des Partisans et de La Marseillaise.

Cérémonie du 8 mai 2024

Greffage de pommiers, 23 mars 2024



La mairie de Beyssenac a organisé une après-midi d'initiation au **greffage d'arbres fruitiers** avec l'association des Croqueurs de Pommes de la Corrèze. Christian Gadaud, le président, Georges Macary et plusieurs membres ont présenté plusieurs techniques de greffage (en fente, à l'anglaise, double,...) à la trentaine de personnes très intéressées dont plusieurs enfants. La mise en place du mastic, la position du greffon, les variétés de pommiers, l'étiquetage....., tout a été précisé avec beaucoup de pédagogie.

Francis Comby, maire de Beyssenac, a remercié les Croqueurs de Pommes qui oeuvrent pour conserver nos anciennes variétés de pommiers corréziens et pour leurs conseils avisés et il a indiqué que la commune va ainsi créer un petit verger communal de pommiers, pruniers et poiriers dans le jardin de la mairie, ce qui contribuera à valoriser les diverses variétés fruitières corréziennes.

L'Assemblée générale de la Fédération des Accidentés de la Vie, section de Payzac, Lanouaille, Beyssenac, Saint-Cyr, s'est tenue Beyssenac où Francis Comby, Maire, a eu le plaisir d'accueillir une soixantaine d'adhérents autour de leur présidente, Marie-France Géraud, et aux côtés du Député de la Dordogne, Jean-Pierre Cubertafon, et des maires de Payzac (Gérard Boban), Savignac-Lédrier (Christian Laguyonie), Angoisse (Joël Gadaud) et Lanouaille (Christophe Boulanger).

Le bilan des nombreuses activités 2023 a été dressé : accompagnements des accidentés du travail dans la reconnaissance de leur handicap, aides au montage des dossiers,

Chaque maire a fait part des aménagements en cours dans sa commune pour faciliter l'accessibilité des locaux publics aux personnes à mobilité réduite.

Des récompenses et médaille ont été remises à des adhérents fidèles et dévoués pour 30 ou 40 années au service de l'association.

La commune de Beyssenac adhère à cette section de la Dordogne dont Jean-Pierre Roche est l'un des membres actifs pour Beyssenac.

FNATH, 24 février 2024

Pont Lasveyras, 16 février 2024



Le 80ème anniversaire du Massacre du Pont Lasveyras a été commémoré en présence d'une assistance d'environ 500 personnes venant des trois départements, Corrèze, Dordogne et Haute-Vienne, concernés par le drame du 16 février 1944, et de nombreuses personnalités : le Préfet de la Corrèze Etienne Desplanques, les sénateurs de la Corrèze Daniel Chasseing et de la Dordogne Serge Mérillou, les Députés de la Dordogne Jean-Pierre Cubertafon et de la Haute-Vienne Stéphane Delautrette, le Président Leblois du Département de la Haute-Vienne, les Conseillers Départementaux des 3 cantons concernés, Francis Comby (Uzerche), François Boisserie (Saint-Yrieix), Bruno Lamonerie (Lanouaille) et Jean-Jacques Lauga représentant le Président Pascal Coste pour la Corrèze, Pierre Thibaud, Président de l'Amicale des Anciens du bataillon Violette, Marie-Christine Thouin, Présidente de l'Amicale des Familles et Amis des Victimes, ainsi que les maires ou leurs représentants et de nombreux élus des trois départements dont les délégations d'Oradour sur Glane et de Saintes. Plus de 80 porte-drapeaux, toujours fidèles à ce souvenir, entouraient la stèle. On notait aussi la présence de nombreux officiers et sous-officiers, de délégations d'anciens combattants et notamment de Saintes, ville libérée en septembre 1944 par le bataillon Violette et la brigade Rac, et des élèves du collège de Lanouaille et de l'école de Payzac.

Après le défilé au rythme de la chanson « Ma Terre », écrite en hommage aux victimes de ce massacre, Francis Comby, Maire de Beyssenac et Président du Moulin de la Résistance, prenait la parole pour relater cette tragédie et rappeler le devoir de mémoire de chacun pour ces jeunes victimes âgées de 18 à 24 ans, surpris par plusieurs groupes SS le 16 février 1944 au matin. Il insistait sur l'importance de ne pas oublier le passé et de faire perdurer le devoir de mémoire, dans un esprit de paix et de fraternité, deux ans après le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et 4 mois après l'attaque terroriste en Israël. Il concluait en invitant les jeunes générations à participer à cette commémoration et à connaître l'histoire de ce drame afin qu'il ne se reproduise jamais.

Le vice-président de l'association des Familles des victimes a ensuite présenté son action dans la recherche relative aux victimes afin de ne pas les oublier. Le président du bataillon Violette a relaté des anecdotes et faits locaux le lendemain du massacre. Les personnalités ont ensuite déposé vingt-huit gerbes au pied de la stèle des maquis et les enfants du collège de Lanouaille ont procédé à l'appel des morts, 34 hommes exécutés sur place et 6 morts en déportation, suivi d'une minute de silence.

La cérémonie s'est achevée en écoutant la chorale « Choeur de loups » de Lubersac interpréter la Marseillaise et le Chant des Partisans, par le salut aux porte-drapeaux et par la visite, dans le moulin, de l'exposition en **hommage aux victimes (34 morts sur le site, 6 morts en déportation, 7 survivants de la déportation, 3 rescapés du massacre sur le site).**

Pont Lasveyras, 16 février 2024

Site et stèle du Moulin de la Résistance



Des **travaux d'extension du réseau d'alimentation en eau potable** ont été réalisés au village de la Varonie à Beyssenac. Ils concernent le raccordement de 4 habitations au réseau d'eau et ils sont coordonnés par le Syndicat des Eaux de l'Auvézère et suivis par Christian Lagorce pour la commune de Beyssenac.

Effectués par l'entreprise Sogea (Objat), ils vont permettre aux foyers concernés une sécurisation de leur approvisionnement en eau.

La Varonie, 11 septembre 2024

Champ de Penaud - Villemaux, 13 novembre 2024



La commune de Beyssenac a achevé son **programme de travaux de voirie 2024** avec le goudronnage de la **route du Champ de Penaud vers Villemaux** et de la **route de la Barlanchie** par l'entreprise Lascaux.

La Route du Champ de Penaud - Villemaux est mitoyenne entre la commune de Beyssenac et celle de Pompadour. Aussi, les deux conseils municipaux avaient décidé, au printemps, de réaliser ces travaux en commun et en bon accord et la réception a eu lieu en présence de Francis Comby, maire de Beyssenac, Alain Tisseuil, maire de Pompadour, leurs adjoints chargés de la voirie, et Cédric Lascaux et Nicolas Leymarie (travaux publics).

Beyssenac et Pompadour ont financé chacun 21 117 € de travaux, subventionnés par le Conseil départemental de la Corrèze et par l'Etat.

Cérémonie du 11 novembre 2024



La **cérémonie du 106ème anniversaire de l'Armistice de 1918** avait rassemblé une cinquantaine de personnes au monument aux morts de Beyssenac. Après le défilé et le dépôt de gerbe, Daniel Pinaud a procédé à l'appel des 49 enfants de Beyssenac morts durant la guerre de 14-18, des deux morts de la guerre de 39-45, des 40 victimes du massacre du Pont Lasveyras et d'une victime pour la guerre d'Algérie. Après la minute de silence, les enfants Coline et Jean ont lu le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants) et Francis Comby, Maire, a transmis le message de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et il a remercié les participants en rappelant l'importance de cette cérémonie, du devoir de mémoire, de gratitude, de lucidité et d'espérance envers nos anciens de 14-18. La cérémonie s'est achevée par l'interprétation de La Marseillaise.

Beysсенac Mécaniques Anciennes (BMA)

Sortie touristique, 20 avril 2024



Concours de labours, 24 août 2024



L'association **Beysсенac Mécaniques Anciennes** a organisé une sortie touristique (22 voitures) en avril et un **concours de labours** le 24 août (25 laboureurs), avec le repas des laboureurs (110 convives) préparé par Florent Lafont et un grand succès pour tous.

24 août 2024



24 août 2024



Merci à Jean-Pierre Pradeaux, ancien président, qui a été remplacé par Gilles Modlin, nouveau Président. Le bureau 2025 se compose ainsi : Gilles Modlin, président, Anne-Marie Lafont, trésorière, Elodie Fraudeau, secrétaire.

24 août 2024



24 août 2024



Lors de l'assemblée générale du 11 janvier 2025, Francis Comby, maire, a félicité les membres de l'association qui animent la commune de Beysсенac, en ayant une pensée pour **Florent Lafont**, ancien vice-président et membre dévoué de BMA depuis sa création, qui a développé et organisé les multiples activités avec efficacité, dévouement et bonne humeur permanente.

Comité des Fêtes de Beyssenac

Théâtre, 30 avril 2024



Rando du Loup Garou, 20 juillet 2024



Le spectacle théâtral du Comité des Fêtes du 30 avril a permis aux jeunes de Beyssenac de présenter une pièce et la troupe de Beyssac Animation a proposé sa pièce comique durant 2 heures.

20 juillet 2024

20 juillet 2024



La randonnée du Loup Garou du 20 juillet (200 participants qui ont marché 7 ou 11 kilomètres) est passée par les hameaux de la Genette, le pont de l'Orne, la Malférie, la Sarras, le Bois la Mandrie et la Mandrie.

20 juillet 2024

20 juillet 2024



Après 2 à 3 h de marche parsemée de rencontres de personnages inattendus, les randonneurs ont regagné Beyssenac par la Boissière et la Varonie. Un parcours de 14 kilomètres jusqu'à la Pierre des 4 communes et la Barlanchie était également proposé aux plus aguerris.

Un repas champêtre a ensuite été servi place de l'église où chacun a pu se restaurer et se reposer après un très beau parcours ayant permis de découvrir des sentiers et de très beaux paysages.

20 juillet 2024

20 juillet 2024



20 juillet 2024

20 juillet 2024



La **course cycliste** du 25 août a été organisée avec l'Union Cycliste Lubersacoise et 89 coureurs y ont participé. Merci à tous les signaleurs et à l'animateur Patrick sans qui la course ne serait pas possible.

Course cycliste, 25 août 2024

25 août 2024



Le 1^{er} **thé dansant** organisé par le Comité des Fêtes a connu un bon succès avec 140 danseurs, animé par l'accordéoniste Mathieu Martinie et Julien Proulhac.

Thé dansant, 8 septembre 2024



8 septembre 2024



Les **activités 2025** du Comité des Fêtes de Beysnac sont les suivantes :

- théâtre les samedi 26 avril et mercredi 30 avril,
- rando du Loup Garou le samedi 19 juillet,
- course cycliste le dimanche 24 août,
- thé dansant le dimanche 14 septembre.

Le résultat financier de la rando de juillet 2024 a été partagé avec la Confrérie de la Pomme du Limousin.

Bureau 2025 du Comité des Fêtes : Présidente, Judith Leibé ; Vice-Président, Jean-Jacques Derieux ; Secrétaire, Julie Chabat ; Secrétaire-adjointe, Sandra Doussaud ; Trésorière, Marie Semblat ; Trésorière-adjointe, Bernadette Besse. Présidents d'honneur : Daniel Pinaud, Francis Comby et Christian Lagorce, anciens présidents.

Société de Chasse de Beysnac

Repas de la Biche, 24 mars 2024



24 mars 2024



La **Société de Chasse de Beyssenac** a organisé son traditionnel **Repas de la Biche**, préparé par Michel Célerier et animé par Momo, auquel ont participé 220 convives et où le Président Eric Célerier se réjouissait de retrouver de nombreux amis pour une agréable journée et Francis Comby, maire de Beyssenac, et ses collègues Eric Lascaux, maire de Saint-Sornin, et Serge Langlade, maire de Beyssac, ainsi que plusieurs présidents ou membres des sociétés de chasse voisines (Pompadour, Ségur, St Cyr, Vigeois, Vignols, Beyssac, St Sornin...).

Repas de la Biche, 24 mars 2024



24 mars 2024



Pour finir l'année 2024, la Société de Chasse de Beyssenac organisait son **Concours de Belote** annuel qui avait rassemblé 98 équipes, soit 196 joueurs, un record.

Concours de belote, 21 décembre 2024



21 décembre 2024



Bureau 2025 de la Société de Chasse de Beyssenac : Président, Eric Célerier, Vice-Président, Gilles Brun, Trésorière, Sabine Valade, Trésorier-adjoint, Thomas Célerier, Secrétaire, Ginette Pinaud, Garde-chasse particulier, Francis Besse. Membres : Jean-Claude Croisille, Jacques Moyen.



La commune de Beyssenac entretient désormais essentiellement des **plantes vivaces** et moins de fleurs annuelles, ce qui est moins coûteux en entretien et en achat et ce qui permet d'économiser de l'eau pour l'arrosage dont la grande partie est de l'eau de pluie récupérée dans une cuve à partir de la toiture de l'atelier municipal.



Dans le cadre du **programme « Eclairons demain »** avec la Fédération d'électrification et d'énergie de la Corrèze, la commune de Beyssenac a procédé au **remplacement de 25 lampes par des lampes LED** sur les lampadaires de l'éclairage public. Le coût est de 3 014 € pour la commune de Beyssenac pour 11 200 € de travaux.

Pour l'éclairage des bâtiments publics (église, mairie, salle polyvalente, monument aux morts), les lampes ont également été remplacées par des lampes LED pour 22 513 € grâce à une subvention du Conseil départemental de la Corrèze (5 628 €). Réalisés par l'entreprise Contant, ces travaux vont permettre de diminuer au moins de 50 % la consommation d'électricité (lampes LED, diode électro-luminescente) sans diminuer l'intensité de l'éclairage, sachant que trois quarts des lampes sont totalement éteintes de 23 h à 6 h.

Eclairage public, 31 mai 2024



Décos de Noël, 1^{er} décembre 2024



Le Comité des Fêtes de Beyssenac s'est associé aux élus pour **mettre en place des décorations de Noël** dans le bourg de Beyssenac. Les uns ont installé des guirlandes entre les arbres sur la place de l'église Saint-Médard pendant que d'autres décoraient le sapin installé dans l'allée de la mairie.

Une arche décorée et lumineuse a également été mise en place devant la porte de la mairie. Francis Comby, maire de Beyssenac, a remercié les jeunes et les élus pour leurs « bonnes idées au service de notre commune ».

Ces décorations ont été complétées par d'autres guirlandes accrochées par une entreprise habilitée.

Beyssenac a ainsi pu accueillir **le Père Noël le dimanche 15 décembre** avec les enfants en âge scolaire.

Vingt-trois enfants, âgés de moins de 11 ans, étaient concernés et une majorité d'entre eux étaient présents avec leurs parents ou grands-parents et des membres du centre communal d'action sociale. De grands jeux en bois avaient été loués pour faire patienter les enfants en attendant l'homme en rouge et à la grande barbe blanche.

Après avoir salué les enfants, le Père Noël leur a distribué des cadeaux et il a fait des photos souvenir avec

eux. Avant qu'il ne reparte vers une autre commune, Francis Comby, Maire de Beyssenac, a remercié le Père Noël et les organisateurs autour de Marie-Claude Caramigeas, Maire-Adjointe, et un goûter a ensuite été servi aux enfants et aux parents qui étaient ravis de cette rencontre amicale avec le Père Noël.

Noël des Enfants, 15 décembre 2024



Repas des Aînés, 23 novembre 2024



La commune de Beyssenac avait invité les **aînés de plus de 65 ans et leur conjoint au repas annuel**, offert par le Centre Communal d'Action Sociale, à la salle polyvalente, où 81 convives étaient rassemblées avec le personnel communal, les présidents d'associations et les élus.

Dans son mot d'accueil, Francis Comby, Maire de Beyssenac, a rappelé que cette journée était importante pour que les anciens de la commune puissent se rencontrer et partager de bons moments, tout en ayant une pensée pour les absents, les personnes malades ou en maison de retraite et les personnes décédées au cours de l'année 2024. Le maire a ensuite évoqué l'actualité de la commune ainsi que les projets 2025 et il a souhaité que chacun profite de ce moment destiné à rassembler les aînés de Beyssenac.

Quatre aînés ont été mis à l'honneur : Bernadette Dumont (77 ans), Maria Leymarie (78 ans), Sean Mc Allen (76 ans) et Jean-Pierre Mathé (79 ans). Chacun a pu passer une journée agréable dans une bonne ambiance à l'occasion de cet excellent repas préparé par le traiteur Chignaguet.

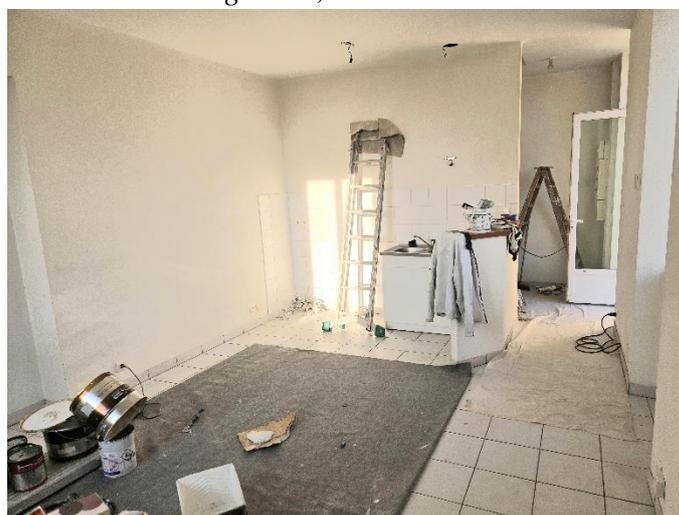
Le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise a présenté une très belle **exposition sur « le Rail en Corrèze »** à la salle polyvalente de Beyssenac. L'histoire et les débuts du train, les locomotives, le réseau ferroviaire corrézien, les tunnels et les viaducs, les lignes Brive-Limoges par Pompadour et par Uzerche et le rôle du train dans les campagnes et les villes.

C'est une exposition remarquable pour laquelle Francis Comby, Maire de Beyssenac, et plusieurs élus ont remercié Emmanuel Peyramaure, conseiller municipal de Beyssenac et passionné de trains et du rail. Les commentaires et les explications d'Emmanuel ont été très appréciés, d'autant qu'ils ont été complétés par des objets personnels liés au chemin de fer.

Expo Le Rail en Corrèze, 24 août 2024



Logement, 9 rue des Acacias



Le **logement communal situé au 9 rue des Acacias** (ancienne école) a été rénové (lessivage et peintures) avant d'être à nouveau proposé à la location (78 m², loyer de 430 €).

Le 14 juillet 2024, les **sapeurs-pompiers du Pays de Pompadour** sont venus à Beyssenac afin de préparer leur calendrier 2025. En effet, chaque année, une des 10 communes desservies par la caserne du Pays de Pompadour est mise à l'honneur. En 2025, c'est la commune de Beyssenac.

Aussi, commandés par le lieutenant Philippe Jarrige, les 25 pompiers, les 15 jeunes sapeurs-pompiers et les anciens pompiers ont été accueillis par Francis Comby, maire, et plusieurs élus beyssenacois pour un café amical. Tous les véhicules étaient présents et les pompiers ont ensuite posé pour plusieurs photos place de l'église, devant la mairie et le monument aux morts pour illustrer le calendrier 2025.

Place de l'Église Saint-Médard de Beyssenac, 14 juillet 2024



Dans le cadre du **jumelage du Pays de Pompadour avec les allemands d'Oberelsbach et les italiens de Villorba**, la soirée d'accueil a eu lieu à Beyssenac où une quarantaine d'amis allemands ont été accueillis dans les familles ainsi qu'une délégation de cinq italiens (soirée animée par le groupe folklorique de Beysnac et l'Ensemble vocal du Pays de Pompadour). Lors de la réception, Francis Comby, Maire de Beyssenac, a eu le plaisir de souligner l'importance des liens entre nos trois pays et notamment avec Oberelsbach depuis plus de 40 ans : liens d'amitié forts, échanges culturels et sociaux, partenariats dans les domaines du développement durable.

La présidente du Comité de Jumelage du Pays de Pompadour, Angela Cluzel, a rappelé l'histoire de la création de ce jumelage avec nos six communes (Pompadour, Beysnac, Beyssenac, Concèze, Saint-Sornin et Troche). Les élus des deux communes jumelles et les présidents de leurs jumelages ont fait part de leur grand intérêt à poursuivre ces bonnes relations.

Allemands et Italiens

Beyssenac, 29 août 2024



Confrérie de la Pomme du Limousin

Assemblée générale, 8 mars 2024



8 mars 2024



La **Confrérie de la Pomme du Limousin** est une association inter-communale et même départementale. Elle a tenu son assemblée générale le 8 mars 2024 à Beyssenac où le bureau a été reconduit : Président, Francis Besse ; Secrétaire, Joëlle Delage ; Trésorière, Elodie Brun ; Grand Maître, Pierre Farges.

La confrérie de la Pomme participe à de nombreuses sorties organisées pour promouvoir la pomme du Limousin dans les fêtes et expositions (marchés de pays, visites du château, soirées Marcel Pagnol dans la com, soirées au camping, salon de l'agriculture, festival de l'élevage, rando du Loup garou à Beyssenac...).

En 2025, elle co-organisera la Rando du Loup Garou le 19 juillet à Beyssenac et elle tiendra son chapitre bisannuel à Pompador le 7 septembre.

Vie municipale

La commune de Beyssenac a décidé de créer un **Espace sans Tabac**, sur le parvis et dans l'allée de la mairie, afin de poursuivre son action avec la Ligue contre le Cancer et avec les communes de la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompador.

Le mardi 22 octobre 2024, aux côtés de ses adjoints, Francis Comby, Maire de Beyssenac, a accueilli **Monsieur le Sous-Préfet Brive**, Jacques Ranchère, pour une visite à la mairie.

Monsieur le Maire a présenté la commune de Beyssenac, son patrimoine, ses attraits, l'agriculture, le village fleuri 2 fleurs, le tourisme et la vie associative. Puis, ont été abordés plusieurs sujets communaux : les travaux en cours, les aménagements prochains d'une salle d'archives près de l'atelier municipal et d'un logement dans l'ancienne école, l'agence postale communale et quelques sujets d'actualité délicats.

Puis, Monsieur le Sous-Préfet a visité le bourg de Beyssenac et l'église Saint-Médard avec également quelques explications sur le Moulin de la Résistance du Pont Lasveyras.

Mairie, 22 octobre 2024



Recensement, Janvier - Février 2025



Le **recensement de la population française** est obligatoire tous les 5 ans. Il permet de mieux connaître les français et leur mode de vie. Un cinquième des communes françaises est recensé chaque année. La commune de Beyssenac a été concernée en 2025. Les conditions du recensement sont très rigoureuses et chaque commune doit nommer un coordonnateur communal chargé d'aider l'agent recenseur à organiser ses tournées, à collecter les bulletins et à en faire la synthèse finale.

Corinne Béga, secrétaire de mairie, a été nommée coordonnatrice et elle a travaillé durant un mois, du 16 janvier au 15 février, avec Coralie Delort, nommée agent recenseur, qui a visité tous les foyers de la commune de Beyssenac. En fin d'année 2025, le nouveau chiffre de la population de Beyssenac sera officialisé. Il sera sans doute proche de 400.

Le **Conseil municipal de Beyssenac** compte désormais 9 élus depuis le décès de Joël Duboureau en août 2022 et la démission de Gladys Lavalie en décembre 2024.

État-civil 2024 et 2025

Mariages à la mairie de Beyssenac en 2024

Véronique MARC et Jean-Louis DELLAPINA, La Flotte, mariés le 18 mai.

Marie SEMBLAT et Vincent MALIGNE, Germignac, mariés le 6 juillet.

Décès ou obsèques en l'Église Saint-Médard de Beyssenac en 2024

Raymonde QUEYRAUD, née PENAUD, Bellevue, âgée de 92 ans, décédée le 10 février.

Louise FONTANILLE, née DUMONT, rue des Lilas, âgée de 101 ans, décédée le 2 juin.

Marthe MARCELOT, née GERAUD, l'Étang-la-Lande, âgée de 90 ans, décédée le 27 juillet.

Thérèse MILLOT, née PIDEAU, la Mandrie, âgée de 91 ans, décédée le 19 août.

Marie-Thérèse CARAMIGEAS, née DEVAUD, le Méchenin, âgée de 97 ans, décédée le 14 octobre.

Inhumation au cimetière de Beyssenac en 2024

Andréa DURAND, née BOURBON, Concèze, âgée de 90 ans, décédée le 9 décembre.

Naissances en 2025

Sulyan PHOKAEW, la Maison Neuve, le 25 février, fils de Praphan Phokaew et de Marine Moreau.

Eloïk ALLABRUNE PORCHER, la Mandrie, le 4 mars, fils de Chrystelle et Aymeric Allabrune.

Obsèques en l'Église Saint-Médard de Beyssenac en 2025

René CHABAT, le Méchenin, âgé de 96 ans, décédé le 7 janvier.

Gabrielle GERVAIS, née MASSIAS, le Montézin, âgée de 86 ans, décédée le 21 janvier.

Inhumations au cimetière de Beyssenac en 2025

Camille BOURBON, Payzac, âgé de 90 ans, décédé le 2 février.

René DURAND, Concèze, âgé de 90 ans, décédé le 20 mars.

Dates 2025 à retenir

- dimanche **13 avril** 2025, midi : **repas de la Biche**, Société de Chasse.
- samedi **26 avril** et mercredi **30 avril** 2025, 20 h 30 : **théâtre** du Comité des Fêtes.
- jeudi **8 mai** 2025, 11 h : **centenaire de notre Monument aux morts** (1925 - 2025).
- samedi **24 mai** 2025, 20 h 30 : **concert en l'église Saint-Médard** avec la Chorale Diapason.
- dimanche **22 juin** 2025, 11 h : **réception d'été**, Commune de Beyssenac.
- samedi **19 juillet**, 18 h : **rando du Loup Garou**, Comité des Fêtes, Confrérie de la Pomme.
- dimanche **24 août** 2025, 13 h 30 : **course cycliste** du Comité des Fêtes.
- samedi **30 août** 2025, 14 h : **concours de labours**, Beyssenac Mécaniques Anciennes.



La période des fêtes permet de faire le **bilan de l'année écoulée** et de **remercier les collaborateurs qui sont au service de la commune de Beyssenac**.

Francis Comby, Maire de Beyssenac, et ses adjoints ont reçu les agents communaux pour évoquer le travail effectué en 2024, les remercier et prévoir certaines actions et l'organisation du travail pour 2025. Les agents communaux sont Corinne Béga et Sylvette Lagorce (secrétariat de mairie), Sabrina Botter (agence postale) et Charles Brachet (services techniques).

Les élus municipaux et les membres du centre communal d'action sociale ont distribué 34 **colis de Noël aux aînés** n'ayant pas pu participer au repas du 23 novembre.

Budget 2024

L'excédent global des comptes 2023 à reporter en 2024 était de 31 150 €.

Pour le budget 2025, l'excédent global des comptes 2024 à reporter en 2025 est de 41 397 €.

Le budget 2024 était de 272 002 € en investissement et de 330 351 € en fonctionnement, soit un budget total d'environ 602 000 €.

Les subventions aux associations ont été reconduites.

Les investissements 2024 concernaient le début des aménagements d'une salle communale près de l'atelier municipal et d'un logement dans la grande classe de l'ancienne école, le remplacement des lampes de l'éclairage public par des lampes I.e.d, l'achat d'une nouvelle benne pour le tracteur, les travaux de voirie 2024 du Champ de Penaud vers Villemaux et à la Barlanchie et l'achat de panneaux indicateurs et de signalisation.

<u>Impôts</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>
Taxe d'habitation	supprimée	7,90 %	7,90 %	7,90 %	
Résidences secondaires depuis 2022					
Taxe foncière bâti	36,80 %	37,20 %	37,20 %	37,20 %	
Taxe foncière non-bâti	93,77 %	94,70 %	94,70 %	94,70 %	

Les taux d'imposition n'ont pas été modifiés depuis 2022. Le souhait est de ne pas les augmenter en 2025.

Agence Postale Communale

Sabrina Botter, qui gère l'agence postale communale de Beyssenac depuis février 2008, a souhaité cesser ses fonctions le 31 décembre 2024.

Trois solutions étaient possibles concernant l'Agence Postale Communale :

- 1- trouver un(e) remplaçant(e) pour gérer l'Agence postale,
- 2- transférer l'agence postale au secrétariat de la mairie : pour cela, des rencontres ont eu lieu les 13 et 18 novembre et 13 décembre à la mairie avec des responsables de La Poste en Corrèze ; Corinne Béga, secrétaire de mairie, aurait alors pu gérer l'agence postale,
- 3- fermer l'agence postale communale : en effet, en 2023 et en 2024, il y a eu 180 clients par an, soit 0,77 client par jour en moyenne, soit 4 clients par semaine de 5 jours d'ouverture de l'agence, donc moins d'un client par jour, sachant que la secrétaire de mairie est cliente 2 fois par semaine. Il reste donc 2 clients par semaine, hors la secrétaire de mairie. La direction de La Poste est bien consciente de cette très faible et trop faible fréquentation de l'Agence Postale Communale de Beyssenac.

Après discussion et après avis favorable de la direction de La Poste de la Corrèze, le conseil municipal a décidé de fermer l'Agence Postale Communale de Beyssenac à partir du 1^{er} janvier 2025.

Nous remercions Sabrina Botter pour son travail sérieux et consciencieux durant près de 17 années.

Horaires du Secrétariat de la Mairie

Jours et heures d'ouverture du Secrétariat de la Mairie :

- du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30,
- le samedi de 9 h à 12 h.